

culture tout ce qui pouvait rester de sol cultivable en dehors des concessions forestières industrielles. L'entreprise, on le sait, a fait surgir de la forêt une quinzaine de nouvelles paroisses. Vers 1930, à l'occasion de la crise économique mondiale, il y eut la dernière offensive qui s'est portée cette fois sur les parcelles oubliées des terres vacantes et sur certaines parties des concessions forestières. Ce sont 30 paroisses encore qui ont vu le jour.

Léo BERUBE, ptre
Archevêché de Rimouski

REFERENCES

- (1) C.-H. Laverdière, éd., OEUVRES DE CHAMPLAIN, Québec, Desbarats, 1870, t. 1, Les Voyages, 11 : p. 148.
- (2) C.-H. Laverdière, éd., OEUVRES DE CHAMPLAIN, Québec, Desbarats, 1870, t. 1, Des Sauvages, 1 : p. 4.
- (3) Chs Guay, CHRONIQUE DE RIMOUSKI, Québec, Delisle, 1873, p. 93.
- (4) Raoul Blanchard, L'EST DU CANADA FRANCAIS, Montréal, Beauchemin, 1935, t. 1, p. 142.
- (5) Raoul Blanchard, L'EST DU CANADA FRANCAIS, Montréal, Beauchemin, 1935, t. 1, p. 199.
- (6) Antoine Bernard, LA GASPESIE AU SOLEIL, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925, p. 243.
- (7) RECENSEMENT DU CANADA 1870-71, Ottawa, Taylor, 1875, pp. 80, 82.

Parmi ceux qui sont venus

La pêche et les pelleteries à Matane

L'on sait que, bien avant la prise de possession du Canada par le geste de Jacques Cartier en 1534, les côtes du Labrador, de Terre-Neuve, du Golfe, de la Gaspésie et même une certaine pénétration du fleuve St-Laurent, étaient connues et fréquentées par bien des explorateurs et pêcheurs du vieux continent. Exemples: les Basques à l'île aux Basques, puis le ruisseau Basque dans le comté de Matane.

Pendant combien d'années et même de siècles ces braves aventuriers des mers vinrent-ils sur nos bords? Cela est encore imprécis, dans les brumes du passé (1).

Un article d'un cé-

lèbre géographe, M. David Lee, sur "Les Français en Gaspésie de 1534 à 1760 (2)", nous fait connaître des détails fort intéressants sur Matane. Aussi pour la diffusion de ces renseignements auprès des lecteurs de la REVUE D'HISTOIRE DU BAS ST-LAURENT, je m'en inspire assez librement.

Jean Alphonse, cosmographe et pilote de Roberval en 1542, désigne la Gaspésie sous le nom de Honguedo. Cartier en 1534 a appelé le cap Gaspé du nom de Honguedo. Il semble que ce soient les Micmacs qui, plus tard, ont donné le nom de Gaspé à la péninsule et plus particulièrement à la baie de Gaspé.

La Gaspésie a été durant longtemps un simple territoire de pêche à la morue. Elle était distincte de l'Acadie. Sous Monseigneur de Saint-Vallier, le pays à coloniser s'étendait en bas de Québec jusqu'à la Rivière-du-Loup.

Tassé mettait la limite du Canada à Rimouski. Il décrivait l'Acadie, mais n'y incluait pas la Gaspésie. Le Canada de Cartier semblait commencer dans les environs du Saguenay et en amont.

Durant la période de la Nouvelle-France, les Français ont, pour plus de 150 ans, exploité plus particulièrement cinq établissements de pêche en Gaspésie: 1) Matane, qui était la li-

mite de la montaise de la morue; 2) le Mont-Louis; 3) le bassin de Gaspé; 4) Percé; 5) Grande-Rivière et Pabos (3). Matane devint vite un territoire de traite des pelleteries.

En 1612, le prince de Condé, neveu du roi Louis XIII et vice-roi du Canada, obtint le monopole de la traite des pelleteries, mais son territoire s'étendait de Québec en amont. Il voyageait des ports de la Manche: Saint-Malo et Rouen. Sur l'avis de Champlain qui connaissait l'endroit, il fit étendre son territoire en descendant le fleuve jusqu'à Matane.

Remontant le fleuve en 1613, Champlain s'empara du vaisseau LE SOLEIL appartenant aux Rochelais pour son maître de Condé. Les Rochelais revinrent en 1614, un défi au monopole de Condé, et leur bateau fut encore capturé. Ils revinrent à nouveau en 1615 et réussirent à laisser à Matane cinq traiteurs qui y passèrent l'hiver, et qu'ils vinrent chercher l'année suivante avec leurs fourrures et ramenèrent le tout à La Rochelle.

Les traiteurs avaient des navires de 100 à 200 tonneaux bien à l'aise à l'intérieur du port de Matane où il fallait toutefois entrer à marée haute à cause de la barre de sable au large.

On avait déjà reconnu en Matane un point de démarcation économique et géographique. De Matane en montant, c'était le pays de la traite des pelleteries; de Matane en descendant, c'était le pays de la pêche à la morue.

À Gaspé en 1534, Cartier y avait rencontré des Iroquois qui semblaient maîtres des deux rives du St-Laurent. Lorsqu'il eût planté sa croix avec l'inscription "Vive le Roi de France!", un chef iroquois protesta en disant que "la terre était à lui." Cartier le rassura en disant que c'était une balise pour entrer dans le havre. Cependant, Cartier prenait alors possession de la terre au nom du roi de France, et depuis lors, les Français considéraient que l'Acadie, la Gaspésie et la vallée du St-Laurent étaient territoires à coloniser et pour y pratiquer la traite des pelleteries.

Les Micmacs qui étaient à Restigouche, au fond de la Baie-des-Chaleurs, craignaient beaucoup les Iroquois. Aussi restaient-ils plutôt dans tout l'intérieur de la Gaspésie. Le pays était pauvre en pelleteries. Les Micmacs voyageaient par les rivières Restigouche, Matapédia et Matane quand ils voulaient venir au bord du fleuve vendre leurs fourrures aux Blancs.

Habituellement, ils ne venaient guère au rivage. Ils vivaient plutôt en nomades, parcourant les bois et chassant le castor, la loutre, l'orignal, l'ours et le caribou. Quand ils venaient au rivage, ils chassaient le phoque et le gibier d'eau.

Lee rapporte une légende sacrée aux yeux des Micmacs: "Dieu avait créé l'homme à l'embouchure de la rivière Restigouche et avait donné la Gaspésie à l'être qu'il venait de créer (4)."

Le seigneur de Matane, Mathieu d'Amours de Chauffour, fut blâmé par le gouverneur de Frontenac pour avoir envoyé une chaloupe et des hommes à Matane, sans doute pour la traite et pour le poisson. Bien que membre du Conseil Souverain, il fut emprisonné par Frontenac (5).

En 1688, Denis de Riverin, après entente avec le seigneur de Matane, y établissait le premier poste de pêche SEDENTAIRE en Nouvelle-France. C'est donc qu'il y avait à l'année longue des pêcheurs et leurs aides à Matane. Le travail du séchage de la morue sur les vigneaux occupait ces aides. Le fait d'une pêche sédentaire y laissait, à l'année longue, des hommes pour les saisons mortes et pour la reprise de la pêche dès le temps venu.

En 1690, des pirates de New-York font irruption sur les côtes de la Gaspésie et le St-Laurent, et incendient tous les postes jusqu'au Mont-Louis sûrement et peut-être Matane. C'est à la suite de cet événement que Mont-Louis devint le poste de pêche le plus important de Denis de Riverin. Aussi, en 1707, Riverin remet à la veuve de Mathieu d'Amours ses installations et ses droits à Matane.

En 1687, le roi avait envoyé quelques pêcheurs basques avec Denis de Riverin pour montrer aux Canadiens les techniques de la pêche. La même année, Riverin perdit un bateau par naufrage en Baie-des-Chaleurs. Les Anglais lui en capturèrent

rent au moins un autre dans le St-Laurent.

Le poste de Matane est donc plus que trois fois centenaire. On y trouve des Acadiens très à bonne heure, puis des Français, des Anglais et même des Allemands après 1760.

1-Antoine Gagnon, *Monographie de Matane, pays de brumes, de soleil, de visions*, Rimouski, Imprimerie Générale, (1945), 370p. Voir le chapitre V, "Les premiers humains et les découvreurs", p. 58.

2-David Lee, "Les Français en Gaspésie de

1534 à 1760", dans *Lieux historiques canadiens: Cahiers d'archéologie et d'histoire*, no 3, pp. 25-43.

3-"Les localités", dans *ibid.*, pp. 45-62.

4-"Les débuts", dans *ibid.*, p. 29.

5-Antoine Gagnon, *op. Cit.*, pp. 85-86

Documents

A) Textes d'explorateurs sur la région

a) Jacques Cartier (1535)

Au cours de son second voyage, Jacques Cartier explore méthodiquement les deux rives du St-Laurent. Le texte que nous publions décrit les rives du fleuve, depuis les *Sept Iles* jusqu'au royaume de Saguenay (1).

"Le lendemain vingt et unième jour du dit mois (août), au matin à l'aube du jour fimes voile, et porter le long de la dite côte tant que nous eumes connoissance de la reste d'icelle coste du Nord que n'avions veu, et de l'Isle de l'Assomption que nous avions este querir au partir de la dite terre; et lors que nous fumes certains que la dite coste estait rangée, et qu'il n'y avoit nul passage, retournasmes à nos Navires qui estoient es dites *Sept-Isles*, où i y a bonnes rades a dix-huit et à vingt brasses, et Sabion : auquel lieu avons été sans pouvoir sortir, ni faire voile pour la cause des bruines et vents contraires, jusques au vingt-quatrième dudit mois, que nous appareillames, et avons été à la mer chemins faisans jusques au vingt-neuvième dudit mois, que nous sommes arrivés à un hâble de la Côte du Su, qui est environ quatre-vingt lieues des dites *Sept Isles*, lequel est le travers de trois Iles petites et plates qui sont par le parmi du fleuve; et environ le mi-chemin des dites Isles, et le dit Hâble, devers le Nord, y a une fort grande Rivière, qui est entre les hautes et basses terres, laquelle fait plusieurs bancs à la mer à plus de irois lieues, qui est un pays fort dangereux, et sonne de deux brasses et moins, et à la choite d'iceux bancs trouverez vingt-cinq et trente brasses bort à bort. Toute cette coste du Nord gist Nord Nord-Est, et Sur-Ouest.

"Le Hâble devant dit où posâmes, qui est à la terre du Su, est hâble de marée, et de peu de valeur. Nous le nommasmes les *Ileaux St-Jean* (2), parceque nous y entrâmes le jour de la décollation du dit Saint (29 août). Et auparavant qu'arriver audit Hâble, y a une Ile à l'Est d'icelui (3), environ cinq lieues, où il n'y a point de passage entre terre et elle que par bateaux. Le dit hâble des *Ileaux St-Jean* assèche toutes les marées, et y marine l'eau de deux brasses. Le meilleur lieu à mettre Navires est vers le Su d'un petit ilot, qui

est au parmi du dit hâble, bord au dit ilot.

"Nous appareillames du dit hâble, le premier jour de Septembre pour aller vers Canada. Et environ quinze lieues du dit Hâble, à l'Ouest Sur-Ouest, y a trois Iles au parmi du dit fleuve, le travers desquelles y a une rivière fort profonde et courante, qui est la rivière et chemin du Royaume et terre de Saguenay, ainsi qui nous a été dit par nos hommes du pais de Canada".

1. *Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 et 1542, suivis d'une biographie de Jacques Cartier par René Maran*. Paris, Editions Anthropos, (1938),

p. 30s.

2. Les Iles du Bic.

3. L'île ST-BARNABE.

b) Champlain (1603)

Samuel de Champlain remonte le fleuve en 1603. Parti de France le 15 mars, il atteint le Cap Breton le 18 mai et continue sa route vers Gaspé. L'explorateur note ainsi ce qu'il voit (1).

"Le 20. dudit mois (mai), nous eumes connoissance d'une île qui a quelque vingt-cinq ou trente lieues de long, qui s'appelle Anticosty, qui est à l'entrée de la rivière de Canada (le fleuve Saint-Laurent). Le lendemain, (nous) eumes connoissance de Gachepé (Gaspé), terre fort haute, & commençâmes à entrer dans la dite rivière de Canada, en rangeant la bande du Sud jusques à Mantanne (Matane), où il y a, dud't Gachepé, soixante-cinq lieues. Dudit Mantanne, nous vinmes prendre connoissance du Pic (Le Bic), où il y a vingt lieues, qui est à ladite bande du Sud; dudit Pic, nous traversâmes la rivière jusques à Tadoussac, où il y a quinze lieues. Toutes ces dites terres sont fort hautes élevées, qui sont stériles, n'apportant aucune commodité."

1. Des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois. . . dans Laverdière, C.-H., éd., Oeuvres de Champlain publiées sous le patronage de l'Université Laval, 2e éd., Québec, G.-E. Desbarats, 1870, p. 3s.